



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Territoire de Belfort 90

**ARRÊTÉ N° 2025 - 149
SUITE PROMOTION INTERNE 2025
AU GRADE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL**

Le Président,

VU

- Le Code Général de la Fonction Publique ;
- Le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié, portant dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 portant formation d'intégration et de professionnalisation ;
- Le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;
- L'arrêté n° 2021-62 du 29 juillet 2021 portant Lignes Directrices de Gestion du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort ;
- L'arrêté n° 2025-83 portant ouverture de postes à la promotion interne au grade d'ingénieur ;

ARRETE

Article 1 : Aucun candidat n'a été inscrit, après délibérations du jury, sur liste d'aptitude au titre de la promotion interne 2025.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort et publié.

Belfort, le 19 décembre 2025

Le Président,

Romuald ROIGOMT

